

**DANS CE  
NUMÉRO :**

<b>Le mot du Maire</b>	1
<b>Budget et travaux</b>	2
<b>Vie associative</b>	3
<b>Zoom sur l'Association</b>	4
<b>EPISE</b>	
<b>Culture</b>	4 / 5
<b>Nouveaux commerçants, Enfance/ jeunesse / Brèves</b>	6
<b>Sports</b>	7
<b>Opposition</b>	7 / 8
<b>Programme été</b>	8
<b>Services</b>	8



**LE MOT DU MAIRE**

Depuis plusieurs mois, les médias se font l'écho des difficultés des collectivités, à la suite de la décision du gouvernement de baisser les dotations de fonctionnement. Toutes les collectivités ont été impactées, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communautés de Communes et Communes.

Il y a en particulier quatre dotations venant de l'Etat : la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale Bourgs Centres, la dotation nationale de péréquation et les compensations pour exonération de la cotisation foncière des entreprises.

Pour Plaisance, en 2014, le total de ces dotations représentait 353 000 €. En 2015, le total ne sera plus que d'environ 335 000 €.

Nous devons donc faire face à une baisse de 18 000 € sur le budget et donc la trésorerie de la commune.

De nombreux petits travaux ont dû être reportés. Certaines dépenses ont dû être revues à la baisse. Cela n'a pas été de gaîté de cœur car nous savons combien il est important de soutenir le lien social tissé par les associations qui ont vu toutes leurs subventions subir une diminution de l'ordre de 20 %.

D'autres points nous interpellent : la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, qui éprouve également quelques difficultés, n'a pas été en mesure à ce jour de verser à la commune les sommes dues au titre de l'attribution de compensation (partie de l'ancienne taxe professionnelle). Nous pouvons comprendre que les difficultés soient la conséquence de certaines décisions prises et d'engagements peut être trop lourds pour notre territoire mais il nous est difficile d'accepter que les communes directement concernées n'aient pas été davantage consultées et écoutées. La communauté de com-

munes comprend une majorité de petites communes qui apportent en moyenne 12 000 € de recettes fiscales par an et par commune. Les communes de Marciac et Plaisance amènent chaque année entre 300 000 et 400 000 € chacune.

Jusqu'ici, cette disparité se traduisant au niveau des votes n'a pas posé de problème majeur mais, aujourd'hui, surmonter la crise est devenu l'affaire de toutes les communes et non de certaines au profit des autres. Se pose ici le problème des regroupements de communes dont la gestion doit avant tout être basée sur l'équité et non sur des objectifs partisans ou politiques.

La crise ayant exacerbé les situations d'inégalité, les décisions prises antérieurement et leurs conséquences vont peser lourdement pour notre commune et nous redoublerons d'efforts pour faire entendre et respecter notre point de vue.

Régis SOUBABERE

# BUDGET 2015

## Section de fonctionnement

Dépenses	€	Recettes	€
Charges à caractère général	451 720	Produits des services	30 500
dont travaux en régie 25000		Travaux en régie (fourn et main d'œuvre)	33 000
Charges de personnel	672 494	Impôts et taxes	784 715
Autres charges de gestion courante	247 215	Dotations et participations	432 494
Charges financières	141 000	Revenus des immeubles	195 000
Charges exceptionnelles	1 400	Remboursement sur rémunérations	25 000
Dotation aux amortissements	20 764	Produits financiers et exceptionnels	5 200
Virement à la section d'investissement	103 299	Excédent antérieur reporté	131 983
	<b>1 637 892</b>		<b>1 637 892</b>

## Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Déficit d'investissement reporté	0	Virement de la section de fonctionnement	103 299
Capital des emprunts	190 664	Produits des cessions	77 516
Cautions des logements	2 000	Amortissements	20 764
Frais d'études	3 600	FCTVA	7 600
Logiciels	1 000	Taxe d'aménagement	6 000
Acquisition de matériel et mobilier	39 600	Excédents de fonctionnement	30 847
Travaux de bâtiments	28 500	Subventions d'investissement	33 371
Eclairage public et extensions	81 033	Cautions des logements	2 000
Voirie Hors SIVOM	12 000	Emprunt court terme	110 000
Travaux en régie	33 000		
	<b>391 397</b>		<b>391 397</b>

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale de la commune, qui restent fixés à : 17.60 % pour la taxe d'habitation, 22.55 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 100.65 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

### NOTRE COMMUNE EST ELIGIBLE AU PTZ RURAL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la commune de Plaisance du Gers fait partie des 6000 communes éligibles au Prêt à Taux Zéro Rural. Ces prêts sont destinés à financer la primo-accession à la propriété, sous conditions de travaux, c'est-à-dire pour des logements anciens à réhabiliter. Il existe également le PTZ+, qui reste attribué sous conditions de ressources pour l'acquisition d'une résidence principale neuve, ou vendue par le bailleur social à son occupant. La durée de remboursement du prêt ne peut excéder 25 ans. En fonction des ressources du foyer, le remboursement peut être différé. Pour en savoir plus, contactez votre établissement bancaire, ou consultez le site : [www.economie.gouv.fr/cedef/prest-a-taux-zero](http://www.economie.gouv.fr/cedef/prest-a-taux-zero).

## TRAVAUX

**LA TOITURE DE L'EGLISE :** l'architecte des bâtiments de France est venu faire une visite de l'église, accompagné par Régis SOUBABERE, Jacques LADEVEZE et Jean-Michel CROCHET. Il a confirmé la belle facture du bâtiment mais des travaux s'avèrent nécessaires pour la sécurité. Il faut revoir les maçonneries situées sous les chéneaux de la nef, le plancher du beffroi, l'escalier du clocher et protéger des éléments de maçonnerie en saillie par une couverture de métal (zinc). Des devis supplémentaires ont donc été demandés aux entreprises compétentes.

**LE TABLEAU DE H. MAGENC :** la « Résurrection » qui se trouve dans l'Eglise, offerte par le peintre demande des travaux de restauration. Cette œuvre est inscrite à l'inventaire. Un dossier a été transmis à M. LAPART, conservateur, qui est seul habilité à nommer une personne compétente.

**LE LAVOIR, Rue du Canal :** ce petit ouvrage caché des regards témoigne d'un passé pas si lointain. Les services techniques et jardiniers lui ont redonné un air de jeunesse.



Un joli but de promenade pour l'été.

**LA TOITURE DE LA POSTE** a donné des signes de faiblesse. Il faut la réparer en urgence ce qui n'était pas prévu dans notre budget primitif.

**LE CARREFOUR à l'angle de la rue des Pyrénées et de la rue du docteur QUERIAUD** : L'arrière du cabinet médical était régulièrement endommagé par

des véhicules hauts. Des bordures et un petit trottoir éloigneront la circulation, les eaux captées s'évacueront sous le trottoir, et la chaussée sera surélevée. Le bâtiment sera ainsi à l'abri des dégradations.

**AMENAGEMENT DU ROND POINT DE BONNET** : Le projet est suspendu bien que terminé suite à des

objections concernant la sécurité et le problème de la publicité sur ce lieu après une réunion à Barcelonne du Gers entre élus, représentants du Conseil Général et de la D.D.T. à laquelle Régis SOUBABERE et Cathy COSTES ont assisté. Gérard CASTET, conseiller départemental, également présent à la réunion, doit rencontrer le préfet pour trouver une solution.

## VIE ASSOCIATIVE

### SUBVENTIONS 2015

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	4608	ORGUE CULTURE MUSIQUE EN VAL D'ADOUR	800
AMICALE DU PERSONNEL	216	PARTICIPATION VACANCES SOLIDAIRES	300
ARTELIER	0	PENA VIVEMENT 5 HEURES	1584
ASSOCIATION MULTICULTURELLE	1200	PLAISANCE CANOE KAYAK	800
ATELIER ARTS PLASTIQUES	1600	PLAISANCE SWINGOLF	216
BOULE JOYEUSE	756	RIVAGES	50
BOUTIQUE DES SOLIDARITE	1080	TENNIS CLUB PLAISANTIN	720
CHASSE BAS ARROS	216	TIR SPORTIF	216
CINE EUROPE	8000	TOUT NATURELLEMENT	240
CLUB DE HANDBALL	331	USP CYCLOTOURISME	144
CLUB TAURIN	864	USP GYM VOLONTAIRE	144
COMITE ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS	216	USP JUDO	432
COMITE GERSOIS ANCIENS COMBATTANTS	108	USP RUGBY	4320
ECOLE DE MUSIQUE	2400	frais de fonctionnement	180
FNACA	216	USP SOLEIL LEVANT	432
FOYER SOCIO EDUCATIF / COLLEGE	2826	USP TENNIS DE TABLE	648
GAULE PLAISANTINE	216	VAL ARROS ADOUR (football)	1152
MESANGE BLEUE	108	LES ESBOUHATS (exceptionnel soirée août 2015)	500
MEZZA VOCE	240	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38079</b>



**CAPGERS : C'EST FINI** n'ayant trouvé personne pour reprendre l'association en date du 20 avril, CAPGERS a cessé ses activités. Le Conseil Municipal remercie Éric LINSEN et toute son équipe pour le travail formidable fourni au service de Plaisance, de son territoire et de ses

Nous ne pouvons que le regretter. Conformément à la loi, CAPGERS a distribué son solde d'exercice de 4400€ à différentes associations partenaires. Épisode a reçu 1400€, l'Ecole de musique 1200€, l'Association Multiculturelle 800€, la Gymnastique volontaire 400€, l'USP Rugby

habitants. Les 200€, l'Artelier 200€ et Orgue culture et Plaisantins, plus musique 200€.

Les bénévoles d'Episode se sont portés volontaires pour reprendre le Festival des Sens et les Fêtes de l'Avent, nous les en remercions.

**L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MESANGE BLEUE. 25 ans déjà !** Le président Alain LAGORS a évoqué la mémoire des deux membres fondateurs Giqui leur ont été faites par cette équipe dynamique et son Président.

Le président Alain LAGORS a évoqué la mémoire des deux membres fondateurs Giqui leur ont été faites par cette équipe dynamique et son Président. Le compte rendu d'activités ainsi que le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité. Gérard FABRES est rentré au bureau de l'association.

**Plusieurs projets sont prévus pour 2015/2016** : n'hésitez pas à contacter Alain LAGORS ou Annie CRABE.

# ZOOM SUR L'ASSOCIATION EPISODE

- 150 adhérents
- 16 ateliers différents
- 10 participants en moyenne par atelier

**Un local rénové pour un meilleur accueil :** L'hiver, tout particulièrement, notre local/atelier était humide sans grande luminosité et glacé car non isolé.

Ce printemps, une petite équipe de bénévoles accompagnée par les services techniques de la Mairie a participé activement à sa rénovation : pose de fenêtres, de faux plafonds, réfection de l'étanchéité du toit, etc...

Le 2 juin dernier, nous fêtions ensemble la fin de la première tranche des travaux réa-

lisés car l'isolation des murs est prévue pour cet automne.

Nos adhérents apprécient déjà ce nouveau confort permettant une plus grande liberté d'aisance dans une ambiance plus sereine.

**L'inter-génération au cœur du lien social :** L'atelier vannerie s'est déplacé à la Cité Saint Joseph pour le plaisir des résidents, ravis d'avoir réalisés, avec l'aide bienveillante des animatrices, un petit objet qui trônera précieusement dans leur chambre. Chaque mois, les enfants du Centre de Loisirs, eux aussi, ramènent, tel un trophée, un objet récup parfois insolite.

**Episode et les animations plaisantines à venir :** Cette année notre association reprendra l'organisation du Festival des Sens et des Fêtes de l'Avent, en collabora-

tion avec d'autres associations plaisantines. Souhaitons bonne participation et réussite à ces deux manifestations !

**Notre permanence d'accueil :** Venez nous rencontrer Place des Arènes, immeuble du Dojo de 9h30 à 11 h 30. Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 05.62.03.85.47 ou par mail à l'adresse suivante : [association.episode@orange.fr](mailto:association.episode@orange.fr)

**Notre site pour trouver les informations concernant les ateliers :** <http://associationepisodeplaisance.jimdo.com>



## CULTURE



**LE SALON DES METIERS D'ART du 14 au 17 mai : grand succès de ce rendez-vous artistique et convivial du mois de mai !** Plusieurs associations culturelles : Ciné Europe, Orgue, culture et musiques en Val d'Adour, la Mé-sange Bleue, la Médiathèque, Mezza Voce avaient uni leurs compétences pour offrir au public un programme riche (expositions, animations, concerts, cinéma...).

Le vernissage a eu lieu en présence de nombreux élus : Nathalie BAROUILLET, conseillère départementale, Jean-Louis GUILHAUMON vice-président de la région Midi-Pyrénées, Elizabeth MITTERRAND, conseillère régionale, Régis SOUBABERE, maire de Plaisance et de nombreux conseillers municipaux. Les élus présents ont souligné le talent des artistes et l'importance de la manifestation pour le territoire.

**Un beau bilan : 2400 entrées sur cette année soit 20 %**





**LES EXPOSITIONS :** L'invité d'honneur du Salon des Métiers d'Arts était le sculpteur belge Raymond VERCAUTEREN dont de nombreuses pièces étaient présentées dans la salle polyvalente pour le plus grand plaisir des visiteurs. Dans les vitrines des commerçants, l'atelier de dessin, comme chaque année, a exposé les travaux des élèves. Enfin, à la Médiathèque, l'association La Mé-sange bleue, en collaboration avec Marie-Paule FONTANO et ses bénévoles proposaient une rétrospective du travail de Fernand MAILHAT, artisan d'art à Paris dans les années 30, venu se retirer en Rivière Basse. Merci à la famille Ducos d'avoir prêté tableaux, dessins, objets laissés par leur aïeul.

**SPECTACLES CORDES :** Proposé le 29 mars par la commission culture de la mairie en partenariat avec CIRCA dans le cadre du projet « Collège en piste », ce solo poétique du jongleur Alexis ROUVRE a séduit un public malheureusement trop clairsemé. Ecoles et collège ont pu profiter de cette opportunité le lundi.

**ESPECES MENACEES :** Une centaine de spectateurs ont répondu à l'invitation de la Troupe d'Eustache venue en voisine depuis Beaumarchés. Le public, emporté par le rythme infernal de cette pièce farfelue, très bien interprétée par des acteurs en grande forme, a beaucoup ri et applaudi la performance.



**ANIMATIONS AUTOUR DE L'ORGUE ET CONCERTS :** Que ce soit, « l'Atelier du musicien » présenté par Christophe BOUHIER, la présentation de l'orgue sensoriel par Edith de GRAND PRE, les auditions libres ou le concert donné le samedi 16 par Laurent CARLE avec un beau programme autour de Jean-Sébastien BACH, le public a répondu en nombre.



**Une mention particulière pour la « Misa Tango » de PALMIERI,** dimanche 17 mai. Proposé par la Chorale « Mezza Voce », accompagnée par l'orchestre l'Oscar D'Elgar, cette musique si particulière a enthousiasmé une très nombreuse audience.

**MUSICODROME :** Un succès incontesté et mérité pour cette belle manifestation de l'Ecole de Musique Plaisance-Aignan. La salle polyvalente était pleine à craquer pour applaudir à tout rompre les élèves dans les différentes formations. L'école a donné une belle démonstration de qualité du travail musical et de l'esprit convivial qui s'y manifeste. Bravo à tous les musiciens, à leurs professeurs, à Philippe LABEROU, directeur de l'école et à son dynamique président Olivier LABORDE.

**FETE DU LAE :** Comme chaque année, les danseuses et danseurs en herbe ont ravi le public en enchaînant des chorégraphies entraînant et mélancoliques. Bravo à eux et à l'équipe d'animation menée par Betty SIMONINI.

**EN SEPTEMBRE, LES RENDEZ-VOUS CULTURELS :**  
**Les journées du Patrimoine** « Quel patrimoine pour le 20ème siècle ». Nous avons choisi une présentation de l'orgue et de ses tableaux. Visite guidée et audition automatisée de l'instrument samedi et dimanche.

**Un festival « Orgue et cinéma muet » sur le Week-end du 25-26-27 septembre :** Une grande première sur Plaisance et la région. Projection à l'église du film « Jeanne d'Arc » de Carl DREYER accompagné en direct du grand orgue ! Projection au cinéma l'Europe et concert sur le thème des musiques de films.

**A ne pas manquer !**



## NOUVEAUX COMMERCANTS : LONGUE VIE A EUX !

**CHANGEMENT AU QG** : C'est avec discrétion que la passation de pouvoir s'est opérée début mai au « Quartier Gascon ». Christophe et son équipe vous accueillent tous les jours pour vous faire découvrir la nouvelle carte de pizzas, et une suggestion du jour chaque midi. L'accent est mis sur les produits frais, la proximité et les producteurs locaux. Même les desserts sont faits maison !

**DEUX NOUVELLES BOUTIQUES RUE ADOUR** :



« **NOSTALCHIC** » vous propose de la recherche, du goût et du plaisir. Dans une ambiance « vintage » Françoise, Babeth et Jeny nous proposent leurs 3 univers éclectiques : des objets de brocante, des tissus, des vêtements, en passant par les bijoux

artisanaux ou des fabrications originales d'abat jour, de coussins... Elles patinent vos meubles et leur donnent une 2ème vie. Vous y trouverez forcément un bonheur, grand ou petit, pour vous ou pour offrir ! N'hésitez pas à visiter leur page Facebook.

« **LOVE IN ANARCHY** » pour des tatouages, des piercings, de la scarification ou des bijoux, c'est Lia et Gégé qu'il faut aller voir ! La boutique est ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h, et le matin sur rdv.

**LES « TRESORS DE COCO »** en plus de ses activités initiales a repris la presse.

« **PHOTO&GRAPHIES** » s'est installé en décembre rue des Pyrénées. Pour vos événements, photos d'identités, portraits, il vous sera proposé un service de qualité. Sous l'enseigne KODAK, vous pouvez retirer vos impressions ou agrandissements immédiatement. A votre disposition un rayon librairie/papeterie, étendu aux beaux-arts.



## ENFANCE JEUNESSE

Cette compétence est depuis plusieurs années celle de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers et les décisions qui sont prises sont des décisions communautaires. Une commission a été mise en place pour définir une nouvelle politique plus cohérente. En attendant les conclusions de la commission, un certain nombre de décisions ont été prises.

**SUPPRESSION DES JOBS ÉTÉ POUR LES MINEURS** : On ne peut que regretter cette décision d'autant que Plaisance avait été à l'origine de ce projet.

Ces « jobs d'été » permettraient aux jeunes de découvrir le monde du travail, de s'impliquer dans de menus travaux au sein de la collectivité, de gagner un peu d'argent de poche

**FERMETURE DE L'ESPACE JEUNES** : Suite à la démission de l'animateur pour des raisons de choix professionnel, l'Espace-Jeunes est momentanément fermé. Des difficultés pour recruter un animateur présentant les diplômes requis ont été mises en avant par le directeur de la Communauté des Communes. Or, il

aurait été possible d'anticiper ce recrutement et non d'attendre le dernier moment pour mettre les usagers devant le fait accompli. On est en droit de se poser la question sur la cohérence de la politique menée puisque cet espace a été aménagé par cette même communauté de communes.

Nos élus communautaires doivent se montrer vigilants pour que ces structures qui servent à encadrer les adolescents de notre territoire en leur proposant activités sportives et culturelles, ne soient pas menacées par d'autres choix.

## BREVES

**LA PISCINE INTERCOMMUNALE** : Pour des raisons économiques la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers a réduit les plages horaires d'accès à la piscine pour la saison 2015. Mais des négociations sont en cours pour obtenir une ouverture le matin. Pour le moment, ouverture tous les jours du 4 juillet au 30 août de 14h à 19h. A compter du 31 août et jusqu'au 6 septembre les mercredis, samedis et dimanche de 14h à 18h30.

**SITE INTERNET** : Par volonté d'économie, nous avons décidé de construire le

nouveau site en nous appuyant sur nos ressources propres. L'échéance que nous nous étions fixée ne sera pas respectée mais la commission culture et communication continue à travailler.

### CAISSES JAUNES ET SICTOM

Informé par quelques habitants d'une mauvaise collecte des caisses jaunes, le Sictom informe que les agents apposent une bande sur celles-ci lorsque le tri n'est pas conforme.

Ne doivent être collectés dans ces caissettes que : cartons et briques alimen-

taires, emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastiques, papiers, journaux, magazines.

Tout autre objet est à jeter dans la poubelle ordinaire ou à déposer en déchetterie. Un employé vous orientera.

Un doute, une question : [www.trigone-gers.fr](http://www.trigone-gers.fr) ou Sictom Ouest- 05.62.08.93.84.

Enfin sachez qu'en Mairie des aides au tri sélectif sont à votre disposition.

Ensemble, sensibilisons-nous pour le bien de la commune!

# LE SPORT: Plaisance ville sportive !

Les différentes associations sportives totalisent **900 licenciés** auxquels s'ajoutent 746 inscrits à la Pêche et la Chasse. La commune soutient ces différentes associations en mettant à leur disposition des terrains et équipements sportifs de qualité et leur apporte un soutien financier de **13 318 €**.

**Quels sports pratiquer ?** Cela dépend bien sûr de vos goûts personnels mais vous trouverez dans les 18 clubs le même esprit sportif et une ambiance conviviale.

## BOULE JOYEUSE

CLUB DE HANDBALL

GAULE PLAISANTINE (pêche)

CHASSE BAS ARROS

MINAO CLUB (step)

PLAISANCE CANOE KAYAK

PLAISANCE SWINGOLF

TENNIS CLUB PLAISANTIN

TIR SPORTIF

USP CYCLISME

USP CYCLOTOURISME

USP GYM VOLONTAIRE

USP JUDO

USP RUGBY

USP SOLEIL LEVANT (karaté)

USP TENNIS DE TABLE

VAL ARROS ADOUR (foot)

SWINGOLF

**LA BOULE JOYEUSE PLAISANTINE : Excellents résultats en 2015 : 14 et 15 mars : Plaisance champion avec DANGLE-GUYONNET-LASMARIGUE, 76 équipes engagées.**

**19 avril : Championnat tripléte Promotion à Plaisance. La tripléte GUYONNET-DUPOUY-LASNAVERES est vice-champion, se qualifie pour la ligue. A St Gaudens, le 4 avril, elle arrive en quart de finale.**

**7 juin : La Boule Joyeuse titrée à Samatan : la doublette DACUNCAO Sylvie – LASMARIGUES Damien de Plaisance obtient le titre de champion du Gers doublette mixte et représentera Plaisance et le département du Gers au Championnat de France à Rennes les 25 et 26 juillet. Félicitations à nos représentants!**

**Du côté de l'école de pétanque : Rémi GOSSE et Matéo MINOLI sont vice-champions du Gers catégorie minime. Luis CASTAGNON et Florian LASNAVERES sont champions du Gers en benjamin face à une autre équipe de Plaisance Louis DUTREY et RUYSSSEN V.**

**Le 31 Mai : La Boule Joyeuse est organisatrice du championnat du Gers doublette senior féminin et masculin. Sont reçus à Plaisance 60 équipes masculines et 20 équipes féminines.**

**7 juin : journée des jeunes, à Plaisance, 70 jeunes ont participé à l'événement et Plaisance a terminé 3<sup>ème</sup> de la journée.**

**RUGBY : le tournoi du 8 mai** a réuni 600 jeunes issus de 8 clubs. 48 équipes se sont rencontrées sur la journée, des M6 aux M14.

**Les cadets de l'URBR** ont remporté le 30/05 le titre de **champions Armagnac-Bigorre**

**FOOT : le tournoi du 1<sup>er</sup> Mai** : 300 participants, auxquels s'ajoutent les éducateurs et nombreux accompagnateurs. Pas de classement pour les U7 et U9, avec une vingtaine d'équipes présentes qui ont toutes gagné une coupe. Dans les catégories U11 et U13, on retiendra les excellentes performances des formations locales.

**KARATE : nouvelles réussites à l'USP SOLEIL LEVANT !** David BARGA et Christophe SEMPE ont obtenu la ceinture noire 1<sup>er</sup> dan après trois ans d'entraînement. Maxime CAUMONT a accédé au grade de ceinture noire 2<sup>ème</sup> dan. Autre satisfaction pour ces trois karatékas, et pour leurs professeurs, ils ont été reçus lors de leur première présentation et rejoignent ainsi les 25 CN 1<sup>er</sup> dan, 8 CN 2<sup>ème</sup> dan, 6 CN 3<sup>ème</sup> dan, 2 CN 4<sup>ème</sup> dan et une CN 5<sup>ème</sup> dan déjà formées par le club plaisantin.

**HANDBALL : Le club des Côteaux de Gascogne Handball** vient de décrocher le labell simple « Ecole de Hand affiliées à la FFHB ». Ce labell récompense l'augmentation du nombre de joueurs de - 9ans et - 12ans, la qualité de l'encadrement et une riche activité du club.



## LE MOT DE L'OPPOSITION

**LES FINANCES :** Comme nous avons raison au sujet de la situation financière de la commune ! Nous ne pouvons plus parler aujourd'hui seulement de fragilité, le mot paraissant faible puisqu'un prêt de 110 000€ a dû être souscrit au printemps 2015 afin d'honorer certaines factures. Ce qui veut dire encore des remboursements de capital et d'intérêts qui s'ajoutent à ceux

existants. La diminution, pour l'année 2015 de la dotation de l'Etat ne suffit pas pour expliquer cette insuffisance de trésorerie. Certes des études ont été faites dans le but d'engager des réductions de dépenses, par exemple pour l'électricité, et le montant alloué aux associations a été réduit unilatéralement de 20%. Tout cela reste bien entendu très insuffisant, les travaux concer-

nant l'électricité ayant été réalisés à la marge. Des actions sur l'éclairage nocturne n'ont toujours pas été entamées. Ce qui veut dire que financièrement nous sommes totalement bloqués.

Nous avons toujours insisté sur les économies indispensables à réaliser mais aussi sur la recherche de recettes nouvelles qui pourraient, entre autre, provenir du —>

patrimoine immobilier.

**LE PATRIMOINE :** Enfin des panneaux d'information pour la vente des lots restants au lotissement de La Plaine ont été installés sur la route de Marciac, et une information diffusée sur le Bon Coin; mais encore faudrait-il que ce lotissement soit entretenu. Des riverains nous ont signalé au mois de mai l'état d'abandon dans lequel se trouvaient les lieux ce qui ne donne certainement pas envie d'acheter.

Une visite des possessions immobilières de la commune a été faite en début d'année par les élus et des décisions commencent à poindre en vue de la vente de certains

biens qui actuellement se déprécient de jour en jour et coûtent en taxes.

Par ailleurs, nous préconisons toujours la solution qui consiste à faire connaître dans des zones urbaines la qualité de vie dans notre région, et dans notre commune en particulier qui comporte beaucoup d'atouts, afin d'attirer de nouveaux habitants qui pourraient être des jeunes grâce au télétravail avec l'arrivée du numérique.

**LES RELATIONS :** Si l'on a pu constater au fil de l'eau une meilleure écoute et des relations un peu apaisées, ce n'est pas encore le nirvana. Si certains de nos collègues élus nous considèrent à présent comme

des interlocuteurs à part entière, il n'en est pas de même pour tous et nous avons quelques fois affaire à des réactions "un peu vives" sans raison, dans une démocratie où tout un chacun semble avoir le droit de s'exprimer. Nous sommes également toujours insuffisamment informés et devons régulièrement interroger l'équipe dirigeante; lorsque nous siégeons en commission, la trame des discussions est prête, et les échanges très courts.

Toutes vos demandes et remarques auprès de nous seront toujours prises en compte, sachez-le !

## PLAISANCE EN FETE ÉTÉ 2015



des Arènes)

**à 22 h :** concert rock (place de la mairie)

**Samedi 11/07 à 19h30 :** repas du rugby  
**à 21h interville à 23h bal disco** (place des Arènes)

**Dimanche 12/07 :** vide grenier au parc de l'Arros toute la journée

**à 22h :** concert Blues avec Driving South (place de la mairie)

**Lundi 13/07 à 18h30 :** Espagnolades concert d'orgue et trompette à l'Eglise (entrée gratuite)

**à 22h :** course landaise formelle DAL/Christophe DUSSAU à 23h bal disco

**Mardi 14/07 :** à partir de 9h journée taurine aux arènes

Tienta, apéritif concert, repas de l'aficion, spectacle sévillanes, novillada, apéro tapas, repas soirée casetas

**à 23h :** feu d'artifice au Lac

**Dimanche 26/07 à 18h :** Récital d'Orgue

**Samedi 08/08 :** Concours de pêche

Concours de pétanque au Boulodrome à 18h : Course landaise

**Dimanche 09/08 :** Vide grenier  
**à 18h :** Concert Orgue, trompette et voix

**Festival Salsa 14-15/08 :** avec Arena

Tropical : Salsa/Bachata/Kizomba Ateliers danse dès 10h ouverts à tous. Entrée libre aux arènes, restauration/buvette.

**Dimanche 16/08 :** à 18h Récital d'Orgue

**Festival RP Gers 18ème édition :**

21/08 et 22/08 et 23/08

La municipalité se félicite des animations de l'été 2015, et vous invite à pleinement y participer. Cependant, les déplorables dérives de l'été dernier ayant entraîné des conséquences fâcheuses pour tous, il est à espérer que cette année les soirées ne finiront pas à la gendarmerie. **Nous comptons sur le civisme et le respect des plaisantins** et autres fêtards pour s'amuser en bonne intelligence .

Très bel été à tous !

### FETES DU 14 JUILLET :

**Vendredi 10/07 à 19h :** Chupinazo, apéro tapas, concert école de musique (place

### FETES PATRONALES :

**Vendredi 7/08 à 19h :** Soirée Jazz festif aux arènes (entrée libre)

## SERVICES

**MAIRIE :** 05.62.69.32.17

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

[www.plaisancedugers.com](http://www.plaisancedugers.com)

**TRESOR PUBLIC :** 05.62.69.14.20

Du Lundi au Vendredi, de 8 h 45 à 12 h.

**MEDIATHEQUE :** 05.62.69.59.01

Mardi : 16h/18h-Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 10h/13h-Samedi : 10h/17h

**SPAC** (Réseau Assainissement) : 05.62.09.35.62 Marciac

**SIEBAG** (Réseau Eau Potable) : 05.62.69.84.22 Riscle

**LA POSTE :** 05.62.69.33.80

Du Lundi au Vendredi : 9h00/12h00 et 13h30/16h30.

Le samedi : 9h00/12h00

**M.S.A. :** RV par téléphone 05.42.54.04.00

**EPISODE** 05.62.03.85.47 jeudi 9h30/11h30

[association.episode@orange.fr](mailto:association.episode@orange.fr)

### ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI :

**CIBC :** 05.62.05.26.40

**MISSION LOCALE :** 05.62.05.32.32

**ESPA (AJVVT) :** 05.62.09.29.05

**BOUTIQUE SOLIDARITE :** 05.62.69.43.74

Mardi au Vendredi : 14h30/17h30

**DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE :**  
SUR RV

11 rue de Barbat, Immeuble du SLA

ASSISTANTE SOCIALE : 05.81.32.35.50

**CARSAT :** 05.31.16.10.12

Mesdames GARCIA et CHAUBARD

**OFFICE DE TOURISME** 05.62.69.44.69

[ot.plaisance@wanadoo.fr](mailto:ot.plaisance@wanadoo.fr)

**ADIL 32 :** 05.81.32.35.05 [www.adil32.org](http://www.adil32.org)